

# AVIS D'AJOUT DU MODE PRESENTIEL POUR LA PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE par abréviation BMCI, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1327928600,00 Dirhams, dont le Siège Social est à Casablanca, au 26 Place des Nations Unies, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le n° 4091, sont informés que le mode de participation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 juin 2022, dont la convocation a été publié dans le journal « Le Matin » du 5 mai 2022, a été élargi au présentiel et par conséquent, les actionnaires peuvent opter pour l'un des deux (2) modes de participation, soit une participation par visioconférence tel qu'indiqué dans la convocation initiale, soit pour une participation en présentiel, à l'adresse suivante :

**BMCI ACADEMY**  
**Place 16 Novembre - Immeuble des habbous**  
**Bâtiment 1<sup>er</sup> étage - Casablanca**

Le texte des projets de résolutions publiés dans la convocation initiale, demeure inchangé.

*Le Directoire*

**COMMUNIQUÉ**



**BMCI**  
**GROUPE BNP PARIBAS**

**La banque  
d'un monde  
qui change**